



Conseil de sécurité

UN LIBRARY

AUG 5 1983

UN/SA COLLECTION

Distr.  
GENERALE

S/15903  
2 août 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 2 AOUT 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE  
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE LA  
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une déclaration  
publiée, le 1er août 1983, par le Bureau populaire de liaison avec l'étranger de la  
Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste au sujet des événements qui se  
déroulent actuellement au Tchad.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire publier le texte de cette  
déclaration comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par  
intérim,

(Signé) Awad Salih BURWIN

Annexe

Déclaration concernant les propos tenus par l'Administration américaine  
au sujet de la prétendue intervention de la Libye au Tchad

Au moment même où l'Administration américaine procède à l'expoliation de régions de l'Afrique et utilise le territoire d'Etats africains pour tenter une démonstration de force en menaçant leurs peuples, ladite administration publie une déclaration où elle accuse la Jamahiriya d'intervenir au Tchad et notamment d'attaquer Faya-Largeau.

Le Bureau populaire de liaison avec l'étranger déclare que la Jamahiriya proteste énergiquement contre cette accusation mensongère pour un acte qu'elle n'a pas commis, tissu d'inventions de l'Administration américaine dont le but est de déformer le rôle de la Libye, qui a déclaré sa neutralité dans la lutte pour le pouvoir que se livrent les partis du peuple tchadien, et qui constitue une tentative de noircir les consultations qui ont lieu entre la Jamahiriya et l'Organisation de l'unité africaine et son Président actuel en vue de trouver un règlement pacifique susceptible de mettre fin aux combats qui se déroulent au Tchad.

Le Bureau populaire de liaison avec l'étranger exige que l'Administration américaine retire cette accusation gratuite sur la gravité de laquelle il appelle l'attention de la communauté internationale. Il oppose de nouveau un démenti catégorique à cette accusation dont l'Administration Reagan voudrait se prévaloir pour justifier une éventuelle intervention militaire directe dans la guerre du Tchad, et pour inciter ses valets à jouer un rôle plus actif, menaçant ainsi la sécurité et la paix de la Jamahiriya et son intégrité territoriale.

Le Bureau populaire de liaison avec l'étranger affirme également que le fait que les combats se soient étendus à Faya-Largeau en raison de l'intervention américaine et de l'expédition d'armes françaises, constitue une grave menace à la paix de la Jamahiriya et à la sécurité de ses territoires, ce qui exige du peuple arabe libyen qu'il suive de près les combats non pas en vue d'une intervention directe mais afin de protéger les territoires libyens contre toute attaque, d'autant plus que certains responsables du régime Habré ont formulé des revendications territoriales non fondées concernant la bande d'Ouzou, partie intégrante du territoire libyen.

Le Bureau populaire de liaison avec l'étranger estime que les Etats-Unis d'Amérique devraient mettre fin à leur intervention et à l'appui qu'ils accordent au régime rebelle de Habré, afin de permettre à l'Organisation de l'unité africaine et aux Etats membres de cette Organisation de trouver un règlement pacifique au problème tchadien. Il exige également que l'Administration américaine retire ses forces déployées en Amérique latine, en Amérique centrale, en Afrique et dans d'autres régions du monde; qu'elle cesse de terroriser les peuples du monde;

qu'elle demande à ses laquais sionistes en Palestine occupée et au Golan de rendre à leurs propriétaires la totalité des territoires arabes, et qu'elle amène ses alliés de Pretoria à accorder aux peuples sud-africain et namibien leur droit légitime à l'indépendance.

Bureau populaire de liaison avec l'étranger

Jamahiriya arabe libyenne

Tripoli, le 1er août 1983

-----